

### ▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/64a74014-8726-4d8e-b194-7a060e24863d>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/64a74014-8726-4d8e-b194-7a060e24863d> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

### ▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Tounde Ernest-Leonard](#)

Date de soutenance : 12-01-2022

Directeur(s) de thèse : [Gannagé Léna](#) - [Loko Balossa Elie Joseph](#)

Etablissement de soutenance : [Université Paris-Panthéon-Assas](#) - [Université Marien-Ngouabi \(Brazzaville\)](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé \(Paris : 1992-....\)](#)

### ▼ Informations générales

Discipline : Droit international

Classification : Droit

Mots-clés libres : Droit de la famille, Droit coutumier, Pré-Mariage, Mariage civil, Mariage coutumier, Dot, Effets du mariage, Divorce, Famille, Coutume

Mots-clés :

- Mariage -- Droit - Congo (République)
- Droit coutumier - Congo (République)
- Conflit de valeurs
- Compétence (droit) - Congo (République)
- Polygamie - Congo (République)


**Résumé :** L'étude du mariage au Congo-Brazzaville met en évidence, le fondement des relations qui existent entre le droit étatique et le droit coutumier en matière de formation et de rupture du lien conjugal. Notre thèse a pour objet de mettre en lumière la nature de ces relations à travers le prisme du mariage civil et du mariage coutumier. En effet, le régime juridique attaché au droit de la famille et au mariage dans le cadre de la politique héritée du droit civil français et qui se développe dans le Code congolais de la famille, présente deux visions opposées sur le plan juridique et sociologique. En amont, nous avons un système juridique qui privilégie le droit étatique au détriment du droit coutumier. En aval, on assiste à une résurgence des pratiques coutumières dont la résistance et l'insistance fragilisent les institutions judiciaires et le droit étatique. Par conséquent les rapports entre époux présentent une organisation matrimoniale qui est basée sur un principe d'égalité. Cette égalité est pourtant fragilisée par la place réservée au mari au nom de la puissance maritale, et qui présente une forme de domination de la femme par ce dernier. Aussi, alors que la monogamie est le régime de droit commun, le droit congolais autorise la polygamie. Par ailleurs, la dot qui jadis n'avait qu'une valeur sociologique et anthropologique, revêt désormais une valeur juridique dans le Code de la famille, qui fait de celle-ci, une condition préalable à la formation du mariage civil, en échafaudant une institution coutumière appelée pré-mariage. A ce titre, le système juridique congolais, présente un système dualiste sous forme de règle de conflit juridique, qui donne compétence à deux sources de droit différentes pour régir les conditions de formation et de rupture du lien matrimonial. Ce qui nous amène finalement à nous interroger si la codification du droit de la famille de façon générale et du mariage en particulier n'a pas été un rendez-vous manqué pour le législateur congolais ?

### ▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

### ▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star  
Identifiant : 2022ASSA0001  
Type de ressource : Thèse

---